

# Les Focus de DYNEGAL

DYNAMIQUE DES INÉGALITÉS : LA FORMATION DES REPRÉSENTATIONS

Numéro 2

février 2014

## Une individualisation du sentiment d'injustice ?

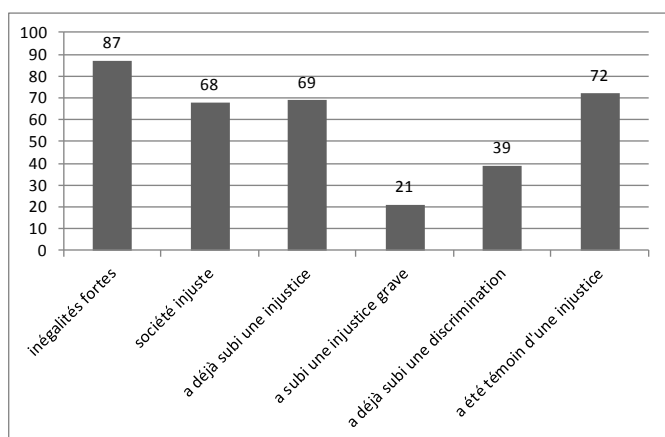
Olivier GALLAND

La déclaration d'injustices personnelles est assez faiblement associée aux indicateurs classiques de statut social, en dehors d'un effet « très bas revenus ». Des éléments de conditions de vie, présents dans l'enquête Dynegal, constituent des facteurs fortement associés à cette déclaration, notamment le fait d'avoir connu un événement perturbateur dans le cours de sa vie.

## Une société ressentie comme inégalitaire et injuste

L'enquête Dynegal confirme que les Français ont le sentiment de vivre dans une société inégalitaire et plutôt injuste. Une proportion élevée d'entre eux considèrent également avoir déjà été personnellement traités de manière injuste au cours de leur vie (69%)<sup>1</sup> mais la proportion de ceux qui confèrent un caractère de gravité à cette injustice subie est nettement moins élevée (21%). Les discriminations<sup>2</sup> en raison de caractéristiques personnelles sont moins souvent évoquées que les injustices mais restent néanmoins assez fréquentes. Presque toutes les discriminations sont vécues comme des injustices (92%), alors que les injustices ne sont pas systématiquement jugées discriminatoires (48% ne le sont pas, notamment les injustices matérielles). Ce résultat paraît assez logique car une injustice ressentie n'est pas forcément liée à une caractéristique personnelle ; on peut penser par exemple être rémunéré injustement sans penser pour autant que cette injustice est liée à son âge, son sexe, son origine ethnique ou une autre caractéristique du même type.

Figure 1 : Une société inégalitaire et injuste



### Lecture :

« inégalités fortes » : % de Français qui se placent en positions 6 à 10 pour juger de la force des inégalités, sur une échelle de 1 à 10, « société injuste » : la société française est « très » ou « assez » injuste ; « a déjà subi une injustice » : voir note 1 ; « a subi une injustice grave » : a subi une injustice qui a eu des conséquences très graves ou assez graves sur la vie ; « a déjà subi une discrimination » : voir note 2 ; « a été témoin d'une injustice » : voir note 1.

<sup>1</sup> On demandait aux personnes interrogées d'indiquer si elles avaient « le sentiment d'avoir déjà été traité de manière injuste ou moins bien que d'autres, sans raisons valables ». On leur proposait de répondre au sujet de 12 domaines où cela peut se produire (relations familiales, scolarité, recherche d'emploi, vie au travail etc..) en indiquant au plus 3 domaines. Une variable synthétique compte le nombre de domaines où cela a pu se produire. 69% des Français citent au moins une fois un domaine où cela s'est produit. La question sur le fait d'avoir été « témoin » d'une injustice est fondée sur le même principe.

Selon le même principe que la question sur les injustices subies (voir note 1) on demandait aux personnes d'indiquer parmi 14 caractéristiques personnelles (âge, sexe, état de santé, couleur de peau, etc.) au plus 3 d'entre elles qui pourraient avoir occasionné un traitement injuste. 39% indiquent au moins une caractéristique.

Il y a, comme attendu, un lien entre macro et micro-justice, mais moins fort que ce qu'on aurait pu supposer. En effet, même les Français qui trouvent la société juste déclarent très majoritairement (61%) avoir déjà été traités de manière injuste, et réciproquement les Français qui n'ont subi aucune injustice pensent néanmoins à 59% que la société est injuste. Tout en étant liés, les deux ordres de phénomènes sont loin d'être le simple reflet l'un de l'autre.

Que l'on trouve la société juste ou injuste ne change pas fondamentalement la sensibilité aux types d'injustices personnellement ressenties : les aspects matériels – d'abord la vie de travail et la rémunération (par environ un tiers de ceux qui ont subi une injustice) ensuite la recherche d'emploi et le logement (environ 1 sur 5) – sont les plus cités (avec la scolarité). Les Français trouvant la société injuste se démarquent cependant en étant plus concernés par les injustices de prestations sociales et de santé.

## Un faible impact de la position sociale sur la perception globale des inégalités et de l'injustice...

Il se confirme également comme l'avaient montré les résultats de l'enquête PISJ (Galland, Lemel, 2013) que les représentations macro-sociales de l'inégalité et de l'injustice sont faiblement associées au statut socio-économique des personnes interrogées même si le sentiment d'appartenir ou non à une société injuste est plus fortement associé au statut que le fait de trouver la société plus ou moins inégalitaire. Une majorité de Français trouvent toujours la société injuste, mais ce sentiment est plus répandu parmi les personnes vivant dans un ménage à bas revenu et parmi les Français les moins éduqués. Le jugement sur l'inégalité relève plutôt d'un constat partagé tandis que le jugement sur l'injustice fait plus entrer en jeu des normes qui peuvent varier selon le milieu social.

## ...mais un effet « revenu » sur l'injustice personnellement ressentie

L'injustice personnellement ressentie est nettement plus sensible au statut socioéconomique même si les résultats paraissent au premier abord assez contradictoires. En effet les cadres en font plus souvent état que les ouvriers, les diplômés le déclarent plus que les non diplômés, mais en même temps, les très bas revenus se déclarent plus touchés. En réalité, ces incohérences apparentes s'expliquent sans doute en partie par le fait que la rubrique « injustices » regroupe des faits de gravité très variable. Lorsqu'on isole les injustices jugées « graves » par les personnes interrogées, la logique socioéconomique des déclarations apparaît plus clairement : un très fort effet « bas revenu » se dégage notamment, mais cet effet ne concerne que la tranche la plus basse des revenus. On remarque également que les inactifs sont plus touchés par les injustices graves et plus encore par les discriminations

(les ouvriers restent sous-représentés dans les deux catégories). On a donc le sentiment que les indicateurs de stratification sociale basés sur la catégorie socioprofessionnelle sont peu opérants pour différencier les appréciations subjectives de l'injustice, alors que la proximité ou l'éloignement à l'égard du marché du travail et le niveau de ressources – qui sont liés à la stratification socioprofessionnelle mais qui sont loin d'en être le simple décalque – exercent un effet beaucoup plus puissant.

Néanmoins, le lien entre statut et sentiment d'injustice est encore complexifié par le fait qu'un faible niveau d'étude contribue à le modérer, voire à l'annihiler (tableau 3). De nombreux travaux (par exemple, Campbell, Converse, Rodgers, 1976) ont montré une corrélation négative entre la satisfaction de la vie et le niveau d'étude, les aspirations s'élevant avec ce dernier et étant ainsi moins facilement satisfaites. Un mécanisme du même ordre peut jouer concernant la perception des injustices et explique probablement que, tous types d'injustices confondus, les cadres et les personnes très diplômées y soient plus sensibles que les ouvriers et les non diplômés.

Tableau 1: Sensibilité aux inégalités, injustices et discriminations selon la profession de la personne (% ligne)

	Inégalités fortes	Société injuste	A subi une injustice	A subi une injustice grave	A vécu une discrimination	Témoin d'une injustice
Indépendant	89	68	70	16	33	68
Cadre, p. lib., p. interm.	90	63	<b>73</b>	20	39	<b>81</b>
Employé	85	<b>73</b>	68	21	40	67
Ouvrier	86	<b>75</b>	64	18	36	64
Inactif	84	61	70	<b>24</b>	<b>47</b>	71
Total	87	68	69	20	39	72

Tableau 2 : Sensibilité aux inégalités, injustices et discriminations selon le niveau de revenu du ménage (% ligne)

	Inégalités fortes	Société injuste	A subi une injustice	A subi une injustice grave	A vécu une discrimination	Témoin d'une injustice
<800 €	88	70	<b>78</b>	<b>37</b>	42	73
800-1200	86	<b>75</b>	68	<b>28</b>	<b>44</b>	71
1200-1700	86	71	75	22	<b>44</b>	72
1700-2400	88	72	68	19	38	72
2400-3100	89	64	65	16	42	75
3100-3800	87	60	70	20	37	73
3800-4500	91	63	68	13	38	69
>4500	92	55	68	14	39	<b>85</b>
Total	87	68	69	20	39	72

Tableau 3: Sensibilité aux inégalités, injustices et discriminations selon le niveau d'étude de la personne (% ligne)

	Inégalités fortes	Société injuste	A subi une injustice	A subi une injustice grave	A vécu une discrimination	Témoin d'une injustice
Collège ou moins	86	<b>76</b>	60	17	30	58
Secondaire sans diplôme	86	71	71	<b>27</b>	<b>45</b>	69
CAP BEP	85	<b>72</b>	69	22	39	70
Bac	86	66	<b>75</b>	15	41	<b>77</b>
1 <sup>er</sup> cycle univ.	88	61	71	21	<b>44</b>	<b>76</b>
2 <sup>ème</sup> cycle univ. ou plus	90	56	<b>74</b>	19	42	<b>86</b>
Total	87	68	69	20	39	72

### L'effet « perturbation des itinéraires personnels »

L'enquête Dynegal a introduit un certain nombre de questions sur les conditions de vie, avec l'idée qu'à statut social donné, ces conditions de vie pouvaient varier et exercer un effet sur la perception des injustices. Cette idée est très largement validée par les résultats.

Il en ressort essentiellement que la perturbation des itinéraires personnels est un facteur important associé au sentiment d'injustice ou de discrimination : un mauvais état de santé, une perspective défavorable de l'avenir professionnel, le fait d'avoir connu un événement grave dans la vie personnelle, amplifient le sentiment d'injustice et de discrimination. Ces facteurs de perturbation exercent un effet indépendant du statut social mesuré par les variables habituelles de stratification sociale (profession, niveau d'étude, revenu). Tout d'abord, ces variables de stratification n'expliquent qu'une part assez faible de la variation de la probabilité de déclaration d'une injustice ou d'une discrimination<sup>3</sup> : 11% pour les injustices graves, 8% pour la déclaration d'une discrimination (dans des régressions logistiques, et en intégrant également le sexe et l'âge ce dernier jouant fortement sur le sentiment de discrimination). En second lieu, lorsqu'on introduit les variables de conditions de vie, la qualité des modèles est assez nettement améliorée (17% de la variance pour les injustices, 12% pour les discriminations) et cette introduction conduit à affaiblir assez fortement le pouvoir explicatif du revenu qui est la variable de statut la plus nettement associée à la déclaration d'injustices subies.

Une variable explicative se distingue par son effet systématique (sur l'ensemble des perceptions d'inégalités et d'injustices étudiées) et puissant : le fait de déclarer « avoir déjà vécu un événement familial ou professionnel qui a eu des conséquences très graves sur [votre] vie personnelle (par exemple, un décès accidentel, un licenciement...) ». Elle est de loin la variable la plus significativement associée au fait de déclarer notamment avoir été victime d'injustices ou de discriminations. Dans les régressions réalisées la PCS et le revenu n'exercent pas d'effet significatif (sur le sentiment de discrimination) ou un effet faible

(pour le revenu sur le sentiment d'injustice, au seuil de 10%), alors que le fait d'avoir connu un tel évènement grave dans sa vie plutôt que de ne pas l'avoir connu augmente de 14 points de % la probabilité de déclarer une discrimination et de 17 points de % la probabilité de déclarer une injustice.

De façon assez surprenante une proportion très élevée (60%) des personnes interrogées déclarent avoir connu un tel évènement dans leur vie. La question est formulée de telle sorte (conséquences très graves) qu'elle élimine a priori des événements anodins, mais on ne sait évidemment pas précisément ce qu'a recouvert dans l'esprit des personnes interrogées une réponse positive. Néanmoins, cette question paraît assez typique de l'idée d'évènement perturbateur qui vient bouleverser le cours normal d'une vie. Ce résultat renforce peut-être l'argument de l'individualisation du sentiment d'injustice : celui-ci dépendrait pour une part (dont l'ampleur reste à apprécier) d'évènements individuels dont la probabilité est assez faiblement associée aux indicateurs habituels de statut social.

---

<sup>3</sup>R2 de Nagelkerke, version ajustée du R2 de Cox et Snell

## Références

Campbell A., Converse P., Rogers W., *The Quality of American Life*, New York, The Russel Sage Foundation, 1976

Galland O., Lemel Y., *Revue européenne des sciences sociales*, 51-1, 2013

### Les Focus de DYNEGAL

Direction de la publication  
Olivier GALLAND

Mise en page  
Alexandra FRÉNOT

Plus d'info sur [www.dynegal.org](http://www.dynegal.org)